Fédération Tahitienne de Natation

B.P 1794 – 98 713 Papeete – TAHITI – POLYNESIE FRANÇAISE
Téléphone : + (689) 89 42 04 10 / 89 52 23 40 / 87 24 85 39
secretariat.ftn@gmail.com / N° TAHITI 281 220 /
http://tahiti.ffnatation.fr/

COMPTE-RENDU – Assemblée Générale Ordinaire du 26 janvier 2017.

INVITE(S) PRESENTS ET ABSENTS			
Présent(s) :	AGNIERAY Arthur (OLP), DELAFOULHOUZE Jean-Louis (TNC), DIAZ Jean (I MUA), VERMOREL Jean-Marc (CNP).	**Absent(s) :**	Pater Natation Tapioi
Invité(e)s :	AITAMAI Mara, BOULLY Cédric, CHANGUES Moana, CLAIREFOND Françoise, DE VOS Jean-Jacques, FAVERGEAT Laurent, LEQUEUX Didier, RAOULX Carol, ROUX Sylvain, TEAMOTUAITAU Jean-Marie, TETAHIOTUPA Teiki, TOUMANIANTZ Vadim.		
REDACTION ET DIFFUSION			
Tous les membres du Conseil Fédéral présents ou absents, monsieur ROUX et madame CLAIREFOND.			
Rédacteur :	TOUMANIANTZ Vadim	**Date :**	27/01/2017
ORDRE DU JOUR			
1- Bilan Moral pour l'année 2016 ; 2- Bilan Sportif pour l'année 2016 ; 3- Bilan Financier pour l'année 2016 ; 4- Budget prévisionnel pour l'année 2017 ; 5- Remplacement des membres démissionnaires ; 6- Questions Diverses.			

ITEM	COMPTE RENDU
0	Le secrétaire général monsieur TOUMANIANTZ introduit la séance par le décompte des voix établi sur la base de l'état des licenciés et de la fiche de présence annexés au présent compte-rendu. Conformément à l'article 8 des Statuts de la FTN, le décompte des voix est le suivant :

Structure	Nombre de Voix
CNP	09 (Présent, représenté par Mme JEZEQUEL)
IMUA	07 (Présent, représenté par M. DIAZ)
OLP	08 (Présent, représenté par M. AGNIERAY)
Pater	0
Tapioi	0
TNC	08 (Présent, représenté par M. DELAFOULHOUZE)
Total	32
Quorum	16

Le total des voix est de 32. Le nombre de voix présentes au début de la réunion est de 32, le quorum est donc atteint et le Président déclare la séance ouverte à 17H40.

ITEM	COMPTE RENDU
1	M. SOMMERS procède à la présentation du projet de bilan moral 2016 : « En 2015, mes Vœux portaient sur le partage, la cohésion, l'unité et le développement, des valeurs que je souhaitais pour notre équipe dirigeante, nos clubs, nos bénévoles, nos officiels et bien-sûr nos athlètes. Voici en quelques lignes ce qui s'est passé en cette année 2016 : Le remaniement du Conseil Fédéral par l'intégration des membres de IMUA et qui fait suite à une période très douloureuse et éprouvante de 3 mois à travers laquelle la fédération et ses bénévoles ont été mis à mal et remis en cause. Une forme de représentativité a été retrouvée au sein de ce Conseil, acceptée de tous, qui présageait des lendemains plus partagés et animés. La fin d'un cycle enrichissant avec le 1er conseiller technique fédéral Teiki TETAHIOTUPA après 7 années au service de la FTN et lancement d'un processus de recrutement d'un Directeur Technique qui a duré 3 mois, finalisé par l'arrivée de Sylvain ROUX pour reprendre le flambeau et le porter encore plus haut je le souhaite et nous devons l'accompagner. Sylvain s'est fait une réelle image de la Polynésie, des femmes et des hommes impliquées dans la Natation et dans les institutions environnantes, il pourra après presque 6 mois d'activités nous présenter un bilan sportif avec un œil neuf. La refonte complète des statuts, du RI et RF de la FTN avec un travail énorme de la commission et particulièrement Didier LEQUEUX mais surtout Carol RAOULX que je remercie à nouveau pour leurs implications et dévouements sans faille. Directement lié à la refonte des statuts, c'est le renouvellement, certes tardif, mais au combien important de la Délégation de Service Public pour 4 années. C'est aussi le retour de la FTN au sein de l'AG de la FFN, après 21 années d'absence, évènement marquant cité par le Président Francis LUYCE lors de son introduction de l'Assemblée, dans son discours et repris par le Directeur Régional des Sports, Jean-Philippe BERLEMONT, représentant du Ministère National des sports, qui avait profité de son discours pour saluer le retour de la FTN, qu'il qualifiait d'audacieux et courageux, pour glisser un Ia Orana et Maururuu, applaudi par l'AG. A travers cette mission, nous avons pu tisser des liens avec les différents directeurs et responsables : <u>Département formation</u> : rencontre avec David NOLOT, DTN adjoint à la formation et au développement. Confirmation de la participation de Tahiti au séminaire des ERFAN du 9 juin. Proposition de remettre un doc type de demande d'agrément BPJEPSAAN à partir du BF2. <u>Département développement</u> : rencontre avec Vincent BRIERE agent de développement. Remise de T-shirts et de bonnets « J'apprends à nager » pour le PISAN (à récupérer au mois de juin). <u>Département haut niveau</u> : rencontre avec Nicolas SCHERER, DTN adjoint au sport de haut niveau, Jean-Lionel REY directeur adjoint de la natation course, Stéphane LECAT, directeur des équipes de France. Point sur le dossier de la sélection de Nicolas VERMOREL en équipe de France Union Nationale du Sport Scolaire UNSS pour les Gymnasiades 2016. <u>Département des systèmes d'information</u> : rencontre avec Olivier DUPAS, responsable du département, Jacques AMAURY et Eric BOUTE. Prévisions sur la venue d'Olivier DUPAS à Tahiti pour la formation d'Extranat et du futur site FFN et satellite FTN

ITEM	COMPTE RENDU
	2016 c'est notamment le Tahiti Swimming Experience, un projet ambitieux et avec une portée médiatique précieuse et immense. Un projet malgré tout qui a traversé des périodes indécises et compliquées, avec des interlocuteurs différents et du coup, un contexte complètement relooké autour de la destination Tahiti qui a permis, pendant 2 semaines, de profiter des retombées médiatiques du parcours de ces athlètes hors normes. Des rencontres riches en émotions et en partage mais surtout, une révélation pour la FTN en matière d'organisation d'évènementiel, avec des partenaires sérieux. 2016 c'est aussi des échanges nombreux avec les propriétaires des bassins : Avec la Mairie de Papeete sur les conventions qui nous lient. La part de marché des lignes d'eau diminuent au profit d'autres utilisateurs tel que la FTTri. Les locaux utilisés sont maintenant payants à travers un loyer forfaitaire incluant l'électricité d'un montant de 25 000 XPF par mois. Avec l'IJSPF, changement radical de position où les bassins restent gratuits mais les structures ont connu quelques soucis techniques qui ont entrainé des fermetures répétitives. Nous ne connaissons toujours pas la vision à court terme sur cette volonté de générer des recettes via les infrastructures, la Direction étant encore par intérim et la Ministre plutôt orientée dans la réforme des textes avec la nouvelle Direction de la Jeunesse et des Sports avec la nomination d'Anthony PHEU, ancien Directeur de cabinet de René TEMEHARO. L'année aura été riche en rencontre avec le MEE et sa Ministre qui soutient totalement les actions de la FTN. Appréciable dans un contexte de dépolitisation du sport et le souhait de Mme la Ministre de m'impliquer fortement dans le fonctionnement du COPF et d'envisager ma candidature pour fédérer les FD tiraillées par les positions politiques des uns et des autres. Position révisée au vu de la situation de la FTN, considérée comme un socle important pour ma part, fragilisé par les relations des présidents des clubs devenus difficilement gérables. Emergence de clubs qui s'affilient à la FTTri : Punaruu Natation, Moorea Natation, Aito Tri. Ces clubs qui grignotent des créneaux d'apprentissage au détriment des clubs fondateurs de la FTN. Des périodes de négociations difficiles sans compter le non-respect des termes de négociations notamment pour la FTN où la FTTri a confirmé l'affiliation et les licences des nageurs jeunes au sein de la FTN. Le contexte actuel est propice pour une intégration de ces structures pour la saison prochaine, affaire à suivre et rencontre à organiser pour dynamiser la FTN. C'est aussi une tendance toujours à la baisse du nombre de licenciés depuis maintenant 2 saisons. Etroitement liée à l'émergence de ces clubs de Tri, il n'empêche que chaque club a l'obligation de licencier l'ensemble de ses adhérents, et ces baisses significatives démontrent bien que cette obligation n'est pas respectée de tous. Nous envisagerons tant bien que mal de procéder à des contrôles inopinés au sein des clubs, pour s'assurer que tout pratiquant au sein d'un club soit bien licencié et couvert. 2016 : C'est aussi une année relativement pleine pour l'INFP, centre de formation de la FTN. Finalisation du BF1 2ème édition avec 8 candidats et une édition déficitaire pour respecter la décision du CF en matière de catalogue de prix, finalisation très tardive du BF2 suite à quelques soucis d'éthique et de respect.

ITEM	COMPTE RENDU
	En matière de formation des officiels, 2 sessions de révisions pour les officiels A (11 personnes) et officiels B (8 personnes), 3 sessions de formations diplômantes pour les 3 catégories, 3 candidats pour les officiels A (reçu en théorie, pratique en cours), 6 candidats pour les officiels B (reçu en théorie, pratique en cours) et 11 candidats reçus en officiels C et 1 stagiaire. Je remercie d'ailleurs le travail réalisé pour accroître le nombre d'officiels de la FTN. 2016 : c'est aussi une année très compliquée en matière d'organisation des compétitions. En matière de logistique, le matériel nécessaire pour le chronométrage électronique vieillit, mais aussi subit de par son stockage et mise en place et retrait après chaque compétition. Cette volonté d'utiliser ce matériel depuis plusieurs années maintenant nous permettait de traiter rapidement les résultats d'une compétition mais il faut reconnaître notre faiblesse sur le traitement et l'analyse des données une fois la compétition terminée. Souvent, des écarts sont constatés et face aux contraintes de temps, il nous faut toujours revenir sur une compétition via une demande express auprès de la FFN pour retrouver la main et apporter les corrections. Il nous faut absolument trouver des ressources pour traiter et analyser ces données durant les compétitions et les valider à l'issue de la dernière session. Au même titre, il nous faut absolument trouver de nouvelles ressources pour gérer les outils informatiques tels qu'ARES21, QUANTUM demain et Extranat. Il nous faut également nous équiper en matériels bureautique pour simplifier la gestion des sessions. C'est notre souhait et je pense que l'acquisition d'une remorque spéciale pour stocker tout le matériel de compétition nous soulagera. En matière d'officiels : plusieurs évènements ont encore mis à mal les compétences de nos officiels. Entendre de la part de nouveaux officiels de rester muet sur une éventuelle faute d'un nageur au risque d'être réprimandé est juste intolérable. J'ai constaté plusieurs situations d'énervements, d'échanges houleux mais aussi de réprimandes d'entraineurs envers des officiels en activité. Ceci doit cesser au plus vite. Nous sommes tous engagés dans notre discipline, pour certains en tant que parent, officiel, membre de club, membre du CF et cela devient pesant pour tous. Il nous faut retrouver une ambiance de compétition sereine ou le combat se passe dans l'eau entre nageurs, le temps d'une course. Cela fait toujours chaud au cœur lorsque 2 ou plusieurs compétiteurs se congratulent à l'issue d'une course et c'est sur ces valeurs que je souhaite que nous officiels, membres et parents devons surfer. Nous avons tous une compétence à apporter lors d'une compétition et nous devons retrouver et accepter l'engagement de tous les bénévoles dans le respect des uns et des autres. C'est sur ces mots et valeurs que je souhaite à nouveau à tous une excellente année 2017, remplie de performances mais surtout de confiance et de cohésion entre tous pour le bien des athlètes et de la discipline. Mauruuru à tous » Le bilan moral est soumis aux votes. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

ITEM	COMPTE RENDU
2	M. ROUX procède à la présentation du projet de bilan sportif 2016. Le bilan sportif est soumis aux votes. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.
3	M. CHANGUES procède à la présentation du projet de bilan financier 2016, en annexe. Le bilan financier est soumis aux votes. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.
4	M. ROUX procède à la présentation du projet de budget prévisionnel 2017, qui a été préparé par le bureau fédéral, en annexe. Le budget prévisionnel 2017 est soumis aux votes. Il est adopté à la majorité des membres présents (23 votes pour, 0 contre, 9 abstentions).
5	Conformément à l'article 14 des Statuts de la FTN, le nombre de membres du Conseil Fédéral peut être porté jusqu'à 18. A l'issue de l'AG du 25 février 2016, le conseil fédéral comprenait 16 membres. Sur ces membres, M. MARAETEFAU est considéré comme démissionnaire d'office (ne s'étant jamais présenté ni n'ayant préparé de procuration pour les réunions du Conseil Fédéral). Par ailleurs M. LEQUEUX a indiqué son souhait de quitter la vice-présidence de la FTN, ainsi que du Conseil Fédéral. Ont été reçues les candidatures de M. TETAHIOTUPA Teiki et de M. FAVERGEAT Laurent. La candidature de M. FAVERGEAT est mise aux votes. Elle est adoptée à la majorité des membres présents (17 votes pour, 15 contre, 0 abstention). La candidature de M. TETAHIOTUPA est mise aux votes. Elle est adoptée à la majorité des membres présents (17 votes pour, 15 contre, 0 abstention).
6	Aucune question n'est soulevée.

Le secrétaire de séance

TOUMANIANTZ Vadim

Le Président

SOMMERS Michel